CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e),		Docteur en médecine,
certifie avoir examiné ce je	our, M., Mme, Melle	
et avoir constaté qu'il (elle) est physiquement et psychologiquement apte à exercer les		
	uveteur sur les plages de la commune d	•
A ce titre, il (elle) est apte à la pratique de la surveillance des usagers des lieux de bain, de		
la natation et du sauvetage.		
Il (elle) n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente « une		
non contre-indication » à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix		
normale à 5 mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-		
dessous.		
	Etabli à, le	
	SIGNATURE	

Exigences liées à l'acuité visuelle :

Sans correction: acuité visuelle d'au moins 4/10 faisant la somme des acuités visuelles

de chaque œil mesurées séparément

Ex: 1/10 + 3/10 ou 2/10 + 2/10

Avec correction: soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil,

quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé dès lors qu'elle dépasse

1/10

Cas particulier de l'œil amblyope :

Sans correction: 4/10 + inférieur à 1/10

Avec correction: il faut 10/10 pour l'autre œil corrigé